

République Française
Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

Extrait du registre des délibérations



DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL SYNDICAL DU 06 février 2025

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la communauté de communes du Vexin-Thelle – 6 rue Bertinot JUEL à CHAUMONT-EN-VEXIN, sous la présidence de Monsieur Bertrand GERNEZ.

Membres en exercice : 20
Membres présents : 12
Membres votants : 13

Étaient présents Messieurs :

BARREAU, DELON, DESMELIERS, DUPUY, FONDRILLE, FRIGIOTTI, GERNEZ,
LE CHATTON, MARIE, MORIN, PINEL, STEINMAYER.

Étaient excusés Madame et Messieurs :

ARVIN-BEROD, GIMENEZ, LAROCHE, LELEU (pouvoir à L. DESMELIERS), LUSSIER.

Étaient absents Madame et Messieurs :

BLOUIN, CORNU, DHOET.

Monsieur Christophe BARREAU a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du Conseil Syndical du SMCNV du 6 février 2025,

DELIBERATION N°20250206_03

Objet : Affectation des résultats

Monsieur le Président rappelle aux conseillers syndicaux, qu'à l'occasion du vote du Compte Administratif 2024, il a été constaté le résultat suivant à la section :

- Fonctionnement :	Excédent de	602 867.44 €
- Investissement :	Déficit de	541 987.68 €

Il demande alors au conseil de bien vouloir procéder à l'affectation de résultat sur l'exercice 2025.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** les résultats 2024 sur l'exercice 2025 ainsi que suit :

- Section fonctionnement	R002 :	60 879.76 €
- Section d'investissement	D001 :	541 987.68 €
- Section d'investissement	R1068 :	541 987.68 €

Fait et délibéré à Chaumont en Vexin
Le 6 février 2025
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Christophe BARREAU

Le président,
Bertrand GERNEZ

